



**HAL**  
open science

# ATLAS DE LA FLORE SAUVAGE DU DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Sébastien Filoche, Gérard Arnal

► **To cite this version:**

Sébastien Filoche, Gérard Arnal. ATLAS DE LA FLORE SAUVAGE DU DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS. [Rapport de recherche] CBNBP-MNHN, Délégation Île-de-France, 61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris cedex 05 - France. 2006, 8p. hal-01899620

**HAL Id: hal-01899620**

**<https://hal.science/hal-01899620v1>**

Submitted on 19 Oct 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# ATLAS DE LA FLORE SAUVAGE DU DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

**Sébastien FILOCHE et Gérard ARNAL**

Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien

61 rue Buffon

75005 PARIS

Tél. 01 40 79 56 47

E-mail : filoche@mnhn.fr

## Résumé

En 2000, avant le début des inventaires systématiques, la base de données *FLORA* ne rassemblait, sur le département de la Seine-Saint-Denis, que quelques données réparties sur une dizaine de communes. Aujourd'hui, l'atlas floristique de la Seine-Saint-Denis synthétise 62 168 données, la plupart recueillies lors des prospections du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien et de ses correspondants entre juin 2001 et septembre 2005. Avec plus de 1550 données en moyenne par commune, ce travail dresse un état zéro de la flore du département au début de ce troisième millénaire et permettra ultérieurement de suivre son évolution.

## CONTEXTE

La collaboration, en matière de flore, entre le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis et le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) / Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) n'est pas nouvelle. Elle a, en effet, commencé dès 1996. Ces deux organismes ont, à cette époque, apporté leur soutien financier et scientifique au premier livre de Gérard ARNAL " *Les plantes protégées d'Ile-de-France* ".

En 2001, le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis et le MNHN/CBNBP se sont associés, avec la volonté commune de connaître et faire connaître la flore de ce département. Ceci s'est concrétisé par la signature d'une convention pluriannuelle. Une des retombées prévues était la publication d'un atlas.

## OBJECTIFS DE L'ETUDE

Plusieurs objectifs étaient associés à la connaissance de la flore du département de la Seine-Saint-Denis :

- dresser un état de référence par l'intermédiaire d'inventaires floristiques effectués sur l'ensemble des communes du département pour permettre de suivre l'évolution de la flore ;
- fournir au département les données floristiques relevées dans le cadre des inventaires ;
- proposer des actions de conservation des espèces et des sites les plus remarquables ;

- contribuer à diffuser toute information floristique auprès du public par des actions de communication, en particulier la publication d'un atlas départemental de la flore.

## METHODOLOGIE

Ce travail d'inventaire est basé sur l'inventaire floristique des communes. Il présente l'avantage, décisif, d'être directement utilisable pour les questions administratives relatives à la protection de la nature. Le repérage sur le terrain est facile et l'énoncé du nom d'une commune est plus expressif que celui d'une maille dénommée par une combinaison de chiffres et de lettres. Les inconvénients principaux découlent du contour sans logique des communes : celles-ci sont inégales (de 70 ha au Pré-Saint-Gervais jusqu'à 2 271 ha au Tremblay-en-France).

Les inventaires ont été réalisés de mi-avril à octobre, de 2001 à 2005. L'inventaire systématique des 40 communes du département nous a donc permis de rassembler pas moins de 62 000 données (1 donnée = 1 plante + 1 lieu + 1 date + 1 observateur).

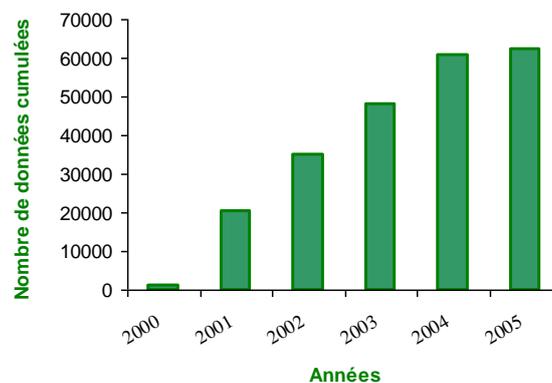


Figure 1 : Nombre de données cumulées, enregistrées dans la base de données *FLORA* du Conservatoire botanique national du Bassin parisien pour le département de la Seine-Saint-Denis

Un important travail bibliographique, parallèle aux inventaires, a été réalisé, nous permettant :

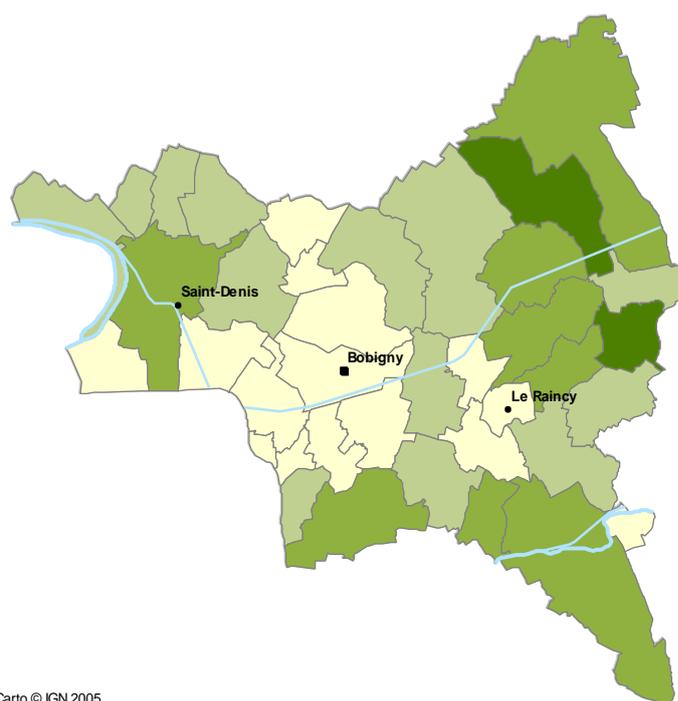
- de recueillir des données anciennes et celles des collègues contemporains, de repérer sur cartes des milieux naturels intéressants (APB, ZNIEFF, etc.) ;
- d'étudier les cartes générales disponibles (cartes IGN, cartes géologiques, etc.) ;
- de rechercher sur cartes les sites les plus représentatifs de la commune et possédant *a priori* une forte diversité floristique (forêt, rivière, canal, carrière, prairie, friche, parc, etc.).

La méthodologie employée dans le cadre du programme Atlas de la flore vasculaire de la Seine-Saint-Denis a eu pour objectif : le recensement d'un maximum d'espèces sur l'ensemble de la commune, et cela en inventoriant le maximum de milieux différents. Tous les milieux des plus courants (friches, centre-bourg, vieux murs, bords de routes) permettant de recenser la flore dite « banale » bien souvent laissée de côté, aux milieux « plus naturels » (forêts, zones humides, prairies, pelouses calcaires), dans la mesure où ils sont présents, ont été inventoriés.



Friche	Forêt	Canal
Carrière	Prairie	Parc

Figure 2 : Exemples de milieux différents prospectés sur une commune (S. FILOCHE CBNBP/MNHN)  
(cf fichiers photos jpg)



Source : BD Carto © IGN 2005.

**Nombre de données par commune**

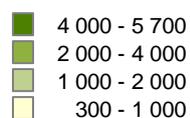


Figure 3 : Carte du nombre de données par commune au 31 décembre 2005 <sup>(1)</sup>

La carte de la figure 3 représente le nombre de données cumulées recueillies lors de nos prospections. La différence du nombre de données entre les communes du département n'est pas imputable au temps passé sur chaque d'entre elles, l'effort de prospection ayant été relativement homogène. Cette différence est le reflet de la richesse et de la diversité des habitats, de la superficie de la commune.

L'inventaire s'est limité aux **plantes dites supérieures** c'est-à-dire vasculaires, qui comprennent les Phanérogames (plantes à fleurs) et, parmi les Cryptogames (plantes sans fleurs), les seuls Ptéridophytes (Fougères et plantes alliées). Cet ensemble contient donc les plantes les plus visibles dans le paysage et les plus faciles à identifier. **La flore " sauvage " du département comprend l'ensemble des espèces indigènes et des espèces naturalisées**, à l'exclusion des espèces cultivées, plantées, subspontanées et accidentelles. Sur le terrain, il est cependant prudent de noter les espèces de ces deux dernières catégories, car elles sont susceptibles de se naturaliser dans l'avenir.

## RESULTATS

Avec **817 espèces indigènes et naturalisées** recensées actuellement (c'est-à-dire observées de 1990 à 2005), la Seine-Saint-Denis apparaît comme un département normalement riche, compte tenu de sa taille et du nombre réduit d'habitats dits "naturels" qu'il renferme (Tableau 1).

Cette diversité, méconnue, n'a pourtant rien de surprenant. La mise en oeuvre des gestion dites « harmonique » ou « différenciée » dans les parcs et les espaces verts, la présence de grands ensembles forestiers à l'est et au sud, tout comme la fréquence d'habitats secondaires, riches en espèces (friches, ballasts de voie ferrées, remblais...), contribuent à cette diversité floristique.

Département	Surface (km <sup>2</sup> )	Date de parution atlas	Période prise en compte	Nombre d'espèces
Hautes-Alpes	5549	1994	1965 - 1993	2567
Drome	6530	2003	1980 – 2003	2459
Essonne	1804	2004	1980 – 2003	1215
Ille-et-Vilaine	6775	2005	1980 – 2004	1377
<b>Seine-Saint-Denis</b>	<b>236</b>	<b>2006</b>	<b>1990 - 2005</b>	<b>817</b>

Tableau 1 : Nombre d'espèces indigènes et naturalisées recensées dans les Atlas floristiques départementaux parus récemment

Les 40 communes du département, possèdent une diversité floristique plus ou moins importante. Ainsi, **5 communes possèdent plus de 350 espèces**. Au-delà de la superficie, l'élément le plus déterminant concernant cette variabilité est la diversité des habitats présents. Les communes de l'est du département aux habitats forestiers, celles des berges de la Seine et de la Marne, celles des plateaux et coteaux marneux sont beaucoup plus riches que les communes entièrement urbaines. Ainsi, le plateau de Montfermeil possède une flore diversifiée (Coubroun héberge près de 500 taxons), tout comme Noisy-le-Grand (avec le Bois Saint-Martin), et les communes des plateaux du centre-est (Neuilly-Plaisance et Gagny). Dans le bas du classement, on trouve presque exclusivement des communes du

centre et/ou proches de Paris, comme le Pré-Saint-Gervais qui associe une faible superficie à un déficit d'habitats différenciés.

On remarque donc que les communes de la partie orientale du département sont, du point de vue de la diversité floristique, aussi riches que bien des communes de la Grande couronne parisienne, qui présentent plus d'habitats "naturels" (Coubron se situe actuellement dans les 15 communes floristiquement les plus riches de la région, même si on peut penser que la prospection est encore imparfaite en dehors de la Petite couronne parisienne). On constate aussi que des communes totalement urbaines sont plus riches en espèces que plusieurs des communes entièrement agricoles de la Beauce.

Espèces	Mentionnées seulement avant 1990	Mentionnées de tout temps ou seulement après 1990	Total
Indigènes	124	696	820
Naturalisées	6	121	127
<b>Total " Flore sauvage "</b>	<b>130</b>	<b>817</b>	<b>947</b>
Subspontanées	12	68	80
Accidentelles	49	11	60
Douteuses	9	4	13
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>200</b>	<b>900</b>	<b>1100</b>

Tableau 2 : Synthèse des espèces de la Seine-Saint-Denis traitées dans le futur atlas

### Les espèces protégées

Le département a hébergé historiquement 44 espèces bénéficiant d'un statut de protection au niveau national ou régional.

- On recense, entre 1990 et 2005, 13 espèces protégées :

➤ **2 espèces protégées nationales** : *Sorbus latifolia* et *Tulipa sylvestris* ssp. *Sylvestris* (photo ci-dessous) ;

➤ **11 espèces protégées régionales** : *Cardamine impatiens*, *Cuscuta europaea*, *Dactylorhiza praetermissa*, *Falcaria vulgaris*, *Lobelia urens*, *Melica ciliata*, *Poa palustris*, *Polystichum aculeatum*, *Sison amomum*, *Utricularia australis*, *Zannichellia palustris*.

Les espèces protégées, présentes entre 1990 et 2005, concernent 14 communes, principalement de l'est du département, parmi lesquelles on distingue Coubron et Neuilly-sur-Marne qui renferment chacune 4 espèces protégées, Neuilly-Plaisance et Noisy-le-Grand qui en possèdent 3. Ce nombre de taxons patrimoniaux s'avère en corrélation assez étroite avec celui de la diversité floristique observée précédemment.

Ces espèces protégées sont souvent bien représentées au niveau régional et certaines (ex : Sison, Cardamine impatiente, Zannichellie) y sont seulement assez rares ou, même, assez communes.

D'autres possèdent un intérêt plus marqué :

- la Tulipe des bois (*Tulipa sylvestris* ssp *sylvestris*) qui, dans la région, ne compte qu'une quinzaine de communes, principalement réparties dans des parcs boisés ;
- la Falcaire (*Falcaria vulgaris*) en grande régression dans la région ;
- la Lobélie brûlante (*Lobelia urens*) en limite d'aire française de répartition ;
- le Pâturin des marais (*Poa palustris*) en bordure de la Marne et peu connu dans ce type de milieu.



*Tulipa sylvestris* subsp. *Sylvestris* (cf fichier jpg)

• Trente et une espèces qui avaient été observées avant 1990 sur le territoire de la Seine-Saint-Denis n'ont pas été revues depuis cette date (les espèces soulignées ont aujourd'hui disparu de toute l'Ile-de-France) :

➤ **6 espèces protégées nationales:** *Anacamptis coriophora*, *Carex hordeistichos*, *Damasonium alisma*, *Helosciadium repens*, *Sisymbrium supinum* et *Spiranthes aestivalis*.

➤ **25 espèces protégées régionales :** *Actaea spicata*, *Bidens radiata*, *Cardaminopsis arenosa*, *Carex curta*, *Carex depauperata*, *Carex elongata*, *Carex lasiocarpa*, *Cystopteris fragilis*, *Dactylorhiza viridis*, *Dianthus deltoides*, *Eriophorum vaginatum*, *Gymnocarpium dryopteris*, *Herminium monorchis*, *Juncus capitatus*, *Lathraea squamaria*, *Pedicularis palustris*, *Polycnemum majus*, *Potentilla supina*, *Ranunculus hederaceus*, *Sagina nodosa*, *Sparganium minimum*, *Spiranthes spiralis*, *Tephrosieris helenitis*, *Trifolium rubens* et *Utricularia minor*.

Les taux de maintien après 1990 (respectivement 25 % pour les protégées nationales et 31 % pour les protégées régionales), très faibles (tableau 3), sont à mettre en relation avec l'urbanisation du département. De plus, on note que, parmi ces espèces disparues, 75 %

sont des espèces des milieux pauvres en matières nutritives, c'est-à-dire des milieux fragiles et sensibles à toute pollution.

Espèces	Total des espèces observées en Seine-Saint-Denis	Non observées après 1990	Observées après 1990	Taux de maintien après 1990
Espèces protégées nationales	8	6	2	$2/8 = 25 \%$
Espèces protégées régionales	35	24	11	$11/35 = 31 \%$

Tableau 3 : taux de maintien contemporain (1990 – 2005) des espèces protégées en Seine-Saint-Denis

### Evolution de la flore

Ainsi, selon les données historiques actuellement intégrées à la base *FLORA*, nous estimons que 130 espèces n'ont pas été revues après la date du 1<sup>er</sup> janvier 1990 sur le département de la Seine-Saint-Denis. Il convient cependant d'être prudent car une espèce que l'on considère comme « disparue » peut être retrouvée par la suite. En dépit de la forte pression d'inventaire, l'urbanisation d'une grande partie du département nous laisse malgré tout penser qu'il sera bien difficile de retrouver la plupart de ces espèces.

### Pourcentage des espèces disparues par habitat

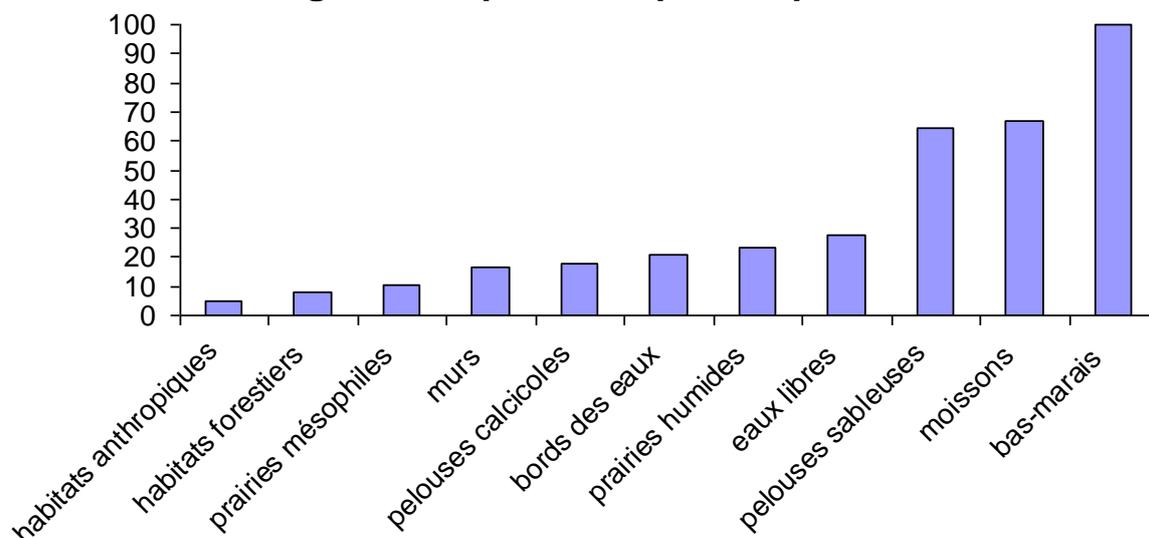


Figure 4 : Pourcentage des espèces disparues par habitat

Les espèces non revues (figure 4) appartiennent essentiellement aux milieux humides, aux moissons calcaires et aux pelouses acides. Ces milieux ne sont plus représentés dans le département ou alors de manière très fragmentaire.

Ainsi, toutes les espèces des milieux tourbeux ont disparu du département (*Carex curta*, *Carex elongata*, *Eriophorum vaginatum*, *Pedicularis palustris*, *Utricularia minor*, *Cladium mariscus*). Ces plantes se rencontraient dans les marais de la plaine centrale, aujourd'hui entièrement urbanisée.

Les moissons calcaires (67 %) et les pelouses sableuses (65 %) ont aussi vu leur flore fortement régresser. La Seine-Saint-Denis était autrefois un département très agricole,

fournissant Paris en fruits et légumes frais. On y rencontrait alors quelques plantes compagnes des moissons comme : *Adonis aestivalis*, *Thymelea passerina*, *Vaccaria hispanica*, *Ranunculus arvensis*... Pour les pelouses sableuses humides, les seules espèces encore présentes occupent des milieux secondaires ou quelques layons du Bois Saint-Martin à Noisy-le-Grand.

Les autres, comme *Bombycilaena erecta*, *Cicendia filiformis*, *Juncus capitatus*, semblent avoir définitivement disparues.

Les milieux humides, à l'image de ce qui a été démontré dans beaucoup de départements, ont eux aussi souffert en Seine-Saint-Denis. Ainsi, les plantes des bords des eaux et des grèves alluviales (*Bidens cernua*, *Limosella aquatica*, *Sparganium minimum*), des eaux libres (*Utricularia vulgaris*, *Groenlandia densa*...) et des prairies humides (*Anacamptis coriophora*) ont disparu dans des proportions comprises entre 20 et 30 % du total, soit deux fois plus que la moyenne.

Enfin, 18 % de la flore des pelouses calcaires (*Anthericum ramosum*, *Carex depauperata*) et des pelouses calcaro-marneuses (*Carex hordeistichos*, *Herminium monorchis*) ont disparu.

## Conclusion

L'inventaire floristique de la Seine-Saint-Denis s'insère dans le programme des Atlas floristiques du Bassin parisien qui a vu la publication, en 2004, de l'Atlas de l'Essonne.

La superficie modeste du département de la Seine-Saint-Denis, ainsi que la durée relativement ample des inventaires, ont permis d'être le plus complet possible, même si des cartes de répartition resteraient à compléter et quelques nouvelles espèces à rechercher. Nous avons pu ainsi identifier 947 plantes vasculaires, dont 130 n'ont pas été revues depuis 1990, et en définir la répartition sur le département. Cet état zéro de la connaissance de la flore départementale permettra, dans le cadre de l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine (ODBU), de mettre en place un suivi de la flore en milieu urbain.

Nous espérons que la parution de l'atlas floristique de la Seine-Saint-Denis suscitera, auprès du grand public, des collectivités, des aménageurs, un nouvel intérêt pour la protection de l'environnement et que ceux qui ne connaissent pas ce département, le regarderont avec un œil nouveau. La biodiversité de la Seine-Saint-Denis a été fortement dégradée dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle, mais les efforts consentis depuis quelques années par les nombreux acteurs de la préservation de la biodiversité en Seine-Saint-Denis, doivent permettre de maintenir la part de diversité, encore bien présente sur toute la façade orientale, voire, avec la politique volontariste menée en faveur de l'environnement, de gagner des surfaces permettant à la faune et à la flore de s'exprimer. C'est le cas, par exemple, avec l'aménagement du site de la Haute-Île par le Département, qui concilie espace de détente et espace "naturel".

La poursuite de ce travail d'inventaire, se fera par la mise en place d'une cartographie détaillée des habitats « naturels » du département de la Seine-Saint-Denis.